# ECOURUES. « Nous ne retrouvons dans la rivière rien d'insolite, que du désastreux »

Les écourues, qui se déroulent tous les trois ans, démarrent lundi 16 septembre et vont durer deux mois. Le niveau de la Sarthe va baisser le temps de faire des travaux et de nettoyer la rivière.

Sarthe. Tous les trois ans, niveau de la rivière ? le Conseil départemental, en rivière Sarthe, baisse le niveau de la rivière, du barrage d'Enfer au Mans à celui de Sablé, pour qu'elle puisse être nettoyée. Les écourues démarrent ce lundi 16 septembre jusqu'au vendredi 15 novembre. Entretien avec Jean-Michel Levasseur, chef du service hydraulique au Département de la Sarthe.

### écourues?

La Sarthe étant navigable, il faut l'entretenir pour respecter les conditions de navigation.

Comment baisse-t-on le

On ouvre progressivement le charge de la gestion de la barrage de Sablé et toute l'eau part vers le Maine-et-Loire. On fait ca à tous les ouvrages. En partant du barrage d'Enfer au ce qu'elle charrie, est agressive

### écourues mi-septembre ?

Elles se font en fin de saison pour moins pénaliser les professionnels du tourisme fluvial mais nous ne pouvons pas les Pourquoi organiser des commencer plus tard. Il faudrait alors faire face à des conditions climatiques difficiles. S'il pleuvait trop, nous ne pourrions plus faire les travaux. Commencer miseptembre est le plus tard que

nous puissions faire.

#### Pourquoi sont-elles organisées tous les trois ans ?

Les écourues ne sont jamais trop souvent revenues. L'eau, et Mans. Nous avons alors 86 km pour les ouvrages en raison du gel, du dégel, des arbres qui Pourquoi démarrer les dérivent... Il est difficile de diagnostiquer les travaux à faire dans les parties immergées. Baisser le niveau de la rivière plus souvent permet d'éviter de trop grosses dégradations donc de trop grosses réparations. Nous travaillons avec la Mayenne et le Maine-et-Loire.

#### Quels travaux sont prévus?

Hors écourues, nous menons des opérations de dragage avec une péniche équipée d'un bras et d'un godet. Nous enlevons les points hauts de sédiments charriés notamment lors des crues. Lors des écourues, nous enlevons les trop gros volumes que nous avons identifiés. Cette année, nous changeons aussi les portes des écluses de Fillé et de la Ratterie au Mans. Nous allons aussi particulièrement travailler sur les fondations des perrés (les parois latérales des écluses) de Malicorne et de Noyen. S'y ajoute le nettoyage de la rivière lié aux incivilités notoires.

### Oue retrouvent les agents en nettoyant la rivière ?

Nous enlevons tous les trois ans un paquet d'immondices.



C'est désastreux. Les gens ne se rendent pas compte mais ça a un impact sur la qualité de l'eau. A Sablé par exemple, l'eau est captée dans la rivière. Les gens s'autopolluent. On retrouve des congélateurs, des piles, des vélos, des scooters, des voitures parfois ou des demi-voitures. Nous avons aussi retrouvé des coffres-forts vides ou encore des canapés ou des cadavres d'animaux dans des sacs. Rien d'insolite, que du désastreux.

## Combien coûtent les écou-

Notre budget est annuel.

800 000 euros à l'entretien de la rivière. Durant les écourues, huit agents d'entretien du département travaillent à des opérations de nettoyage, d'enlèvement des déchets, de maconnerie. Deux techniciens du service hydraulique s'occupent d'organiser les opérations, s'y aioutent six techniciens chargés de faire les diagnostics notamment des ouvrages d'art ou Préfecture.

#### des écluses. Que reste-t-il à la charge

des riverains? Nous nous occupons de la

Nous consacrons chaque année végétation sur les berges mais charge au riverain de lutter contre l'érosion.

#### La pêche à l'aimant se développe, est-ce une aide pour vous?

C'est surtout très dangereux. On peut repêcher des vélos mais aussi des obus ou des munitions des dernières guerres. Il y a une multitude d'accidents. C'est soumis à une autorisation de la

> Propos recueillis par Julie HURISSE.



Jean-Michel Levasseur chef du service hydraulique au Département de la Sarthe est effaré par ce qui peut être retrouvé dans la rivière. (Photo Conseil départemental de la Sarthe)